

DIRECTRICE DU PÔLE
Caroline Rauscent

AFFAIRES FINANCIÈRES
Ronan Guiheneuf
DIRECTEUR

RECETTES
Nathalie Dolley
DIRECTRICE

CONTRÔLE DE GESTION
Caroline Rauscent
DIRECTRICE

**CELLULE CONTRÔLE INTERNE
COMPTABLE ET FINANCIER**
Anne Passelande
RESPONSABLE

**DECISION PPERF N°10 071/2022
FIXANT LE TARIF
DES FRAIS DE FACTURATION DE LA COMMUNICATION
DES PIÈCES DU DOSSIER PATIENT
A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023**

Vu l'article L 6143.7 de la loi n° 91.748 du 31 juillet 1991, le tarif des frais de facturation de la communication des pièces du dossier patient est porté, à compter du 1^{er} janvier 2023, à :

- Copie des clichés radiographiques format 24x30cm ..	1,90€
- Copie des clichés radiographiques format 36x43cm ..	3,85€
- Reproduction de photographie (par planche).....	1,85€
- Reproduction de diapositive (par unité)	1,20€
- Frais de copie document	0,18€
- Reproduction CDRom/DVD Imagerie	2,75€

Vu l'article L 1611.5 du code générale des collectivités territoriales, les demandes dont le coût est inférieur à 7€ ne seront pas facturées à l'utilisateur.

Cette décision est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Nantes, le **12 DEC. 2022**


Nathalie DOLLEY
Directrice des recettes
Direction du Pôle Pilotage de l'Efficienc
et des Ressources Financières